

Prévention et lutte contre le Harcèlement

**« les délégués Ambassadeurs
contre le harcèlement »**

Objectifs

- L'objectif de ce projet est d'aider les délégués à prendre conscience des facteurs qui peuvent mener au harcèlement, à l'intimidation et à la violence dans les collèges et lycées, et de les inviter à trouver des moyens constructifs d'y faire face.
- La lutte contre le harcèlement intervient dans la formation des délégués.
- Les délégués deviendront des élèves relais, ayant une mission reconnue et légitime, auprès desquels les élèves d'un même niveau pourront venir se confier et poser des questions. Les délégués seront en mesure de conseiller, d'accompagner leurs pairs mais aussi relayer les informations aux personnels de l'établissement.
- De cette manière les délégués ambassadeurs participent pleinement au "mieux vivre ensemble".
- Ce projet est également à destination des élus des CVC et des CVL. Ils'inscrivent dans un protocole global de formation des personnels et élèves.

Un protocole de formation

LES ADULTES

- **Rencontrer les personnels de l'établissement et présenter le dispositif « lutte contre le harcèlement ».**
- **Présentation du projet au CESC.**
- **Formation des personnels de l'EPLÉ sur le harcèlement scolaire animée par le Conseiller Sécurité du Recteur, référent académique harcèlement (Personnels de Direction, équipe vie scolaire.....)**
- **Un temps d'information pour les parents est également envisagé. Les parents reçoivent alors les mêmes informations que le personnel de l'établissement sur l'existence du harcèlement et la nécessité pour eux d'être à l'écoute de leurs enfants.**
- **Diffusion d'un PROTOCOLE HARCELEMENT à tous les personnels de l'établissement.**
- **S'appuyer sur les résultats du diagnostic de climat scolaire de moins de 2 ans ou en réaliser un.**

Déroulé de la formation

FORMER LES DELEGUES AMBASSADEURS

- **Passation d'un questionnaire (Annexe 1).**
- **Rencontre des délégués élus.**
- **2 à 3 heures de formation sont mises en place en collaboration avec le CPE : formation effectuée en collaboration avec Tony Derebergue et Caroline David. Elle consiste à informer les délégués sur la dynamique du harcèlement, ses conséquences et comment réagir lorsqu'on est informé d'une situation de harcèlement.**
- **Organisation de temps de parole ou d'échange sur le temps du midi encadrés par du personnel de l'EPL.**
- **Au cours de l'année, prévoir des bilans d'étape avec les délégués Ambassadeurs et les personnels référents Ces bilans permettront, de recueillir leur ressenti, leur difficulté mais aussi de faire un point sur les situations qu'ils ont rencontrées.**

Déroulé de la formation

Renseignements auprès de

- **Tony DEREBERGUE** Référent Harcèlement :

02.32.08.93.16 tony.derebergue@ac-rouen.fr

- **Caroline DAVID** Chargée de Mission Cellule Climat scolaire

06 86 90 12 25 caroline.david@ac-rouen.fr